



## AUTORISATION DE VOIRIE

- pour occupation du domaine public routier
- pour entrepôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour passage poids lourds - livraison de matériaux

RM/AB/LD

Vu la pétition de : **Hexaom**

42, chemin de la Pinède

13320 Bouc-bel-Air

04 42 60 79 52

[bba.tech@hexaom.fr](mailto:bba.tech@hexaom.fr)

Du 30 janvier 2023, demandant la prolongation de l'autorisation de voirie n°11/2022 relative au passage exceptionnel d'un poids lourds de P.T.A.C de 26T dans le cadre de la construction d'une maison individuelle située 90, chemin de la Tuilerie pour le compte de Madame FONT,

Vu le **Permis de Construire** accordé n° 13 015 21 00056,

**L'entreprise Hexaom est autorisée à :**

**DETAIL DES TRAVAUX**

- **PASSAGE ET STATIONNEMENT POIDS LOURDS 26 T. entre 7h00 et 18h00.**

**DESTINATION DU LIEU**

- **90, chemin de la Tuilerie 13320 BOUC BEL AIR**

**Date de l'intervention : à partir du lundi 13 février 2023**

**Durée probable : 3 mois**

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 3 février 2023



Le Maire,

  
Richard MALLIÉ